



CIRCULAIRE DE RENTRÉE SFL 2023-2024

Chers parents, chers élèves,

Vous trouverez ci-dessous les renseignements concernant la rentrée ainsi que quelques précisions sur le fonctionnement et l'organisation de l'année scolaire.

Nous serons heureux d'accueillir votre enfant dans notre établissement pour cette nouvelle année. Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons de bonnes vacances.

Le vendredi 1^{er} septembre 2023, les enseignants et les membres du personnel, ainsi que les familles qui le souhaitent sont invités à la messe en l'Église des Minimes à 9h00.

HORAIRES DE RENTRÉE DES CLASSES

Classes	Dates	Horaires
6 ^{ème}	Lundi 04 septembre	14h00 à 16h00
5 ^{ème}	Lundi 04 septembre	9h00 à 11h00
4 ^{ème}	Lundi 04 septembre	9h30 à 11h30
3 ^{ème}	Lundi 04 septembre	14h30 à 16h30

6^{ème}

Votre enfant et vous-même serez accueillis par Madame de POMPIGNAN, Chef d'Établissement Coordonnateur, Madame JOURGNAC, Directrice Adjointe, M. ASSEMAT, Responsable Vie Scolaire, Mme GAUTHIER, Animatrice en Pastorale, et le Professeur Principal. Vous rejoindrez ensuite une salle pour :

- La remise du carnet de correspondance et de différents documents administratifs.
- Des informations sur le fonctionnement du collège.
- La communication du nom des enseignants et éducateurs Vie Scolaire, ainsi que l'emploi du temps.
- L'organisation de la Pastorale.

A 16h00, vous repartirez avec votre enfant.

5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}

Les élèves seront accueillis par Madame JOURGNAC, Directrice Adjointe, M. ASSEMAT, Responsable Vie Scolaire et les professeurs principaux.

N.B : Durant les premières semaines, l'emploi du temps des classes reste provisoire et pourra être soumis à des réajustements.

**Pour toutes les classes, les cours débuteront
MARDI 05 SEPTEMBRE 2023
à l'heure indiquée sur l'emploi du temps.**

L'étude surveillée du soir débutera LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023

Cette étude surveillée est assurée de **17h00 à 18h00** selon votre choix, les lundis, mardis, jeudis au tarif forfaitaire de 60 € / trimestre. Pas d'étude les vendredis soirs en raison de la programmation des retenues.

A l'issue de l'étude du soir, les enfants doivent sortir de l'établissement.

RAPPELS

Des informations concernant la scolarité de votre enfant vous sont envoyées tout au long de l'année sur la messagerie de votre espace **École Directe (identifiants communiqués lors de l'inscription)**. Cette dernière est à consulter **quotidiennement**. Merci de bien vouloir conserver précieusement vos identifiants et mots de passe.

AMPLITUDE HORAIRE DES COURS	
6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème}	8h00 à 11h55 et de 12h55 (4ème & 3ème) ou 13h50 (5ème & 6ème) à 16h50

Les cours ont lieu les lundis, mardis, jeudis, vendredis toute la journée, et les mercredis matin.

Il n'y a pas de cantine le mercredi midi.

Les mercredis, les élèves participant à l'Association Sportive devront apporter leur pique-nique (repas froid uniquement). Cela évite que vos enfants soient **sans surveillance** dans la rue entre 12h00 et 13h00.

L'accueil des enfants est assuré tous les matins, à partir de 7h30.

- **ENTRÉES ET SORTIES**

Le jour de la rentrée, après avoir pris connaissance de l'emploi du temps, vous préciserez les heures d'entrée et de sortie de votre enfant, en remplissant le **document format A3** qui sera remis à votre enfant ce jour-là.

Un seul changement pour l'année scolaire en cours sera autorisé.

Pour cela, les responsables légaux devront fournir une demande écrite et signée auprès du Responsable de la Vie Scolaire, M. ASSEMAT, au moins 15 jours avant la date souhaitée d'application.

- **ABSENCES ET RETARDS**

Pour justifier les absences/retards (prévenir avant 9h00 maximum), merci de privilégier l'@mail de la vie scolaire (viescolaire.labege@sfm31.fr) ou sur École Directe, en adressant un mail à M. ASSEMAT, Responsable Vie Scolaire.

Chaque élève devra **impérativement** se munir d'un billet rempli et signé dans son carnet de correspondance pour son retour. Tout manquement régulier entraînera une sanction.

SÉCURITÉ

Le stationnement devant le parvis du lycée Saint François La Cadène est **strictement interdit** par la Loi.

Nous vous rappelons que nous sommes toujours en plan **Vigipirate renforcé** et qu'il s'agit également d'un **accès pompiers**. Nous vous remercions de respecter cette interdiction. La dépose et la récupération des enfants devront se faire au niveau du grand portail vert.

A compter de la rentrée 2023-2024, aucun élève ne sera autorisé à rester/attendre devant l'entrée du Lycée Saint François. Les élèves devront patienter à l'extérieur du site.

INFORMATIONS SUR LE TRAVAIL DES ÉLÈVES

Vous aurez la possibilité de consulter **les résultats scolaires et sanctions** de votre enfant sur votre espace en ligne **École Directe**.

Pour les nouveaux élèves, des identifiants de connexion leurs seront communiqués lors de la pré-rentrée par M. ASSEMAT.

Pour les anciens élèves, ils conservent leurs codes de l'année précédente.

Un bulletin semestriel vous sera adressé **sur votre espace École Directe** à l'issue du conseil de classe de chaque semestre. Ce bulletin est à télécharger et à conserver précieusement. **Il n'en sera délivré aucun duplicata.**

Si vous souhaitez rencontrer un professeur ou tout autre membre de la communauté éducative, les réunions parents/professeurs seront à privilégier.

Toutefois, vous pourrez solliciter un rendez-vous en utilisant les pages « Correspondance » du carnet de correspondance ou via École Directe. **Un planning annuel vous sera communiqué à la rentrée par mail. Ce calendrier, non contractuel, doit être consulté et conservé précieusement.**

MANUELS SCOLAIRES

Pour encourager les élèves à prendre soin des manuels qui sont mis à leur disposition, un chèque de caution de **80€** est demandé (à l'ordre de l'OGEC Sainte Famille des Minimes).

Merci de remettre cette somme à votre enfant le jour de la rentrée. Les manuels ne leur seront remis qu'en échange de cette caution.

La caution sera restituée aux élèves en fin d'année en totalité ou en partie selon l'état des livres rendus.

Un carnet de correspondance sera remis à votre enfant le jour de la rentrée. En cas de perte, de dégradation, ou si les coupons inclus dans le carnet sont épuisés, l'élève devra en racheter un, au prix de **8€**.

Les manuels scolaires et le carnet de correspondance doivent être obligatoirement couverts. Une photo devra impérativement être apposée sur la quatrième de couverture du carnet.

DEMI-PENSION

Pour les élèves qui sont au forfait, un remboursement peut être demandé par écrit à M. ASSEMAT, (g.assemat@sfm31.fr) en cas d'absence pour raison de santé, pour **au moins 4 repas consécutifs, et sur présentation d'un certificat médical.**

Pour les élèves qui ne sont pas au forfait, le prix du repas est fixé à **7,30€**.

Les tickets sont vendus auprès de M. ASSEMAT exclusivement. Ils sont vendus par carnet de dix ou à l'unité.

Il est demandé aux élèves **de noter leur nom, la date sur chaque ticket et de ne pas l'oublier le jour de la prise du repas.**

Il devra être donné le matin même, avant 9h00, à un membre de la Vie Scolaire.

PASTORALE

Établissement catholique d'enseignement, le collège de la Sainte Famille est soucieux de donner à votre enfant une formation intégrale afin de l'aider à grandir dans toutes ses dimensions humaines, spirituelles et de progresser dans sa démarche de Foi. L'animatrice et coordinatrice de la Pastorale est Madame GAUTHIER Aurélie. Elle vous adressera à la rentrée une présentation de notre projet d'animation pastorale.

Date à retenir :

Vendredi 22 septembre 2023, à 18h00 : Messe de rentrée de l'Enseignement Catholique en la Cathédrale Saint Etienne, à Toulouse.

ASSURANCE SCOLAIRE

Nous vous rappelons que l'Assurance Scolaire est obligatoire.

Pour votre information, l'établissement a souscrit à une assurance intra et extrascolaire. Cette garantie est incluse dans le forfait élève. Les attestations sont téléchargeables uniquement sur l'espace parents de :

www.saint-christophe-assurances.fr. L'établissement n'est pas habilité à les établir.

DOCUMENTS A FOURNIR

- **Fiche Médicale:**

Elle vous est jointe par mail à cette circulaire. Elle devra être complétée, signée et rendue par les élèves **pour le lundi 04 septembre 2023**, à M. ASSEMAT, Responsable Vie Scolaire.

Nous vous demandons de la compléter avec le plus grand soin, en particulier les noms et coordonnées téléphoniques des personnes à contacter en cas de besoin.

Seules les personnes indiquées seront habilitées à récupérer votre enfant si vous ne pouvez le faire vous-même.

Une décharge de responsabilité devra obligatoirement être signée en venant récupérer l'enfant au collège.

Devra également être agrafé à la fiche médicale le document suivant :

- **Photocopie des certificats de vaccination (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite).**

DATES A RETENIR

- **Le mercredi 06 septembre 2023 :**
Photos de classes
- **Le mardi 12 septembre 2023, à 17h15 pour tous les niveaux:**
Au cours de cette réunion, vous aurez l'occasion de rencontrer les enseignants de la classe de votre enfant.
- **Vendredi 22 septembre 2023, à 18h30:**
Messe de rentrée de l'Enseignement Catholique en la Cathédrale Saint Etienne, à Toulouse.
- **Le mercredi 14 novembre 2023, horaires à convenir:**
Rencontre parents-professeurs.
- **Le jeudi 23 novembre 2023, à partir de 18h15:**
Le Forum des lycées (sur le site des Minimes) pour tous les élèves de 4ème et de 3ème.
- **Le mardi 02 avril 2024, horaires à convenir:**
Rencontre parents-professeurs sur convocation.

JOURNÉE DE LA SAINTE-FAMILLE

Le **vendredi 22 septembre 2023, de 8h00 à 17h00**, aura lieu la « Journée de la Sainte Famille »

Tous les élèves du collège y participent.

INFORMATION A.P.E.L.

L'A.P.E.L. (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) vous accueillera sur notre site des Minimes Toulouse, **(date à déterminer)** pour un apéritif : « **Vive la Rentrée** ».

Ce moment de partage et de convivialité vous permettra de découvrir les actions menées par l'association, de rencontrer d'autres parents et d'échanger avec les enseignants. Vous êtes tous les bienvenus.

L'Assemblée Générale de l'A.P.E.L aura lieu le même jour à l'issue de l'apéritif. Une invitation vous sera adressée à la rentrée. N'hésitez pas à venir nombreux.

DATES A RETENIR

Vacances scolaires	
TOUSSAINT	Du samedi 21 octobre 2023 au dimanche 05 novembre 2023
NOËL	Du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 07 janvier 2024
HIVER	Du samedi 10 février 2024 au dimanche 25 mars 2024
PÂQUES	Du samedi 06 avril 2024 au dimanche 21 avril 2024
ÉTÉ	Le vendredi 05 juillet 2023, au soir.

Aucun départ anticipé ne sera toléré.

JOURS FÉRIES

Toussaint : mercredi 1er novembre 2023	Lundi de Pâques : lundi 1 ^{er} avril 2024
Fête du Travail : mercredi 1 ^{er} mai 2024	Victoire 1945 : lundi 08 mai 2024
Ascension : jeudi 09 et vendredi 10 mai 2024	Pentecôte : lundi 20 mai 2024